

CONTRAT D’UTILISATION DU LOGICIEL

ATTENTION : PRENEZ CONNAISSANCE DU TEXTE CI-APRES AVANT D’INSTALLER ET/OU D’UTILISER LE LOGICIEL.

Le présent document est un contrat entre vous, utilisateur final de l’application logicielle Multifunctional Embedded Application Platform dite ("MEAP") désignée ci-dessous et de son fichier licence (ci-après le "Logiciel"), et Canon Europa N.V., dont le siège social est situé Bovenkerkseweg 59-61, 1185 XB Amstelveen, Netherlands (ci-après « Canon ») et/ou ses fournisseurs, titulaire(s) de l'ensemble des droits sur le Logiciel.

Nom du produit :

MailboxLite MEAP Application, version 1.2

Merci de prendre en considération ceci : le Logiciel s’enregistrera automatiquement via Internet après 45 jours d'utilisation. Pendant le processus d’enregistrement, le numéro de série du périphérique multifonction est envoyé et stocké sur un serveur à distance. Aucune autre information ne sera envoyée ni stockée. Si le Logiciel ne peut pas s’enregistrer, plusieurs tentatives seront effectuées à chaque nouvelle utilisation de l’application depuis un périphérique mobile jusqu’à ce que le Logiciel soit enregistré. Le Logiciel continuera à fonctionner normalement pendant ce processus.

PAR L’INSTALLATION ET/OU L’UTILISATION DU LOGICIEL, VOUS ACCEPTEZ D’ETRE LIE PAR LES PRESENTS TERMES ET CONDITIONS. SI VOUS N’ACCEPTEZ PAS LES PRESENTS TERMES ET CONDITIONS, N’INSTALLEZ ET/OU N’UTILISEZ PAS CE LOGICIEL.

Vous acceptez d'utiliser le Logiciel conformément aux termes et conditions ci-après définis.

Droits d'auteur : Ce Logiciel et sa documentation sont la propriété de Canon (ou celle de ses fournisseurs, filiales ou tiers). Canon, ses concédants, fournisseurs, filiales ou tiers conserveront à tout moment la propriété du Logiciel ainsi que de tous droits d'auteur sur ledit logiciel, sa documentation et sur toutes les copies ultérieures qui pourraient en être faite sous quelque forme que ce soit. A l'exception de ce qui serait expressément prévu aux présentes, aucun droit ou licence sur la propriété intellectuelle, expresse ou tacite, ne vous est cédé ou octroyé par Canon et/ou ses concédants. Vous ne pouvez ni modifier, ni supprimer ou effacer les informations relatives aux droits d'auteurs de Canon et/ou concédants contenue dans le logiciel ou dans sa documentation ainsi que dans les copies.

L'allocation de droit d'utilisation : Canon vous accorde le droit personnel et non-exclusif d’utiliser (« utiliser » inclue emmagasiner, charger, installer, accéder à, exécuter ou afficher) le Logiciel sur un (1) copieur multifonctionnel dotés de la fonction MEAP, pour lequel un fichier licence a été appliqué, et d’utiliser le manuel de l'utilisateur du Logiciel seulement avec le Logiciel. Vous pouvez faire une copie du LOGICIEL uniquement en copie de secours.

Vous n’êtes pas autorisé à : (1) louer, avec ou sans option d’achat, accorder une sous-licence, prêter, copier, modifier, adapter, fusionner, traduire, décompiler, désassembler ou créer un produit dérivé à partir de l’ensemble ou d'une partie quelconque du Logiciel ou de sa documentation ou utiliser le Logiciel dans d'autres conditions que celles expressément autorisées par la loi et que cela soit de votre fait ou de celui d'un tiers; (2) utiliser le Logiciel pour le développement d’autres logiciels; (3) reproduire ou commercialiser le Logiciel ou l’une quelconque de ses parties, de quelque façon que ce soit, à l’exception de ce qui est expressément permis par le présent Contrat ou la loi.

Restriction à l’exportation : Vous n’êtes pas autorisé à envoyer ou apporter le logiciel et sa documentation en dehors du pays où vous les avez originellement obtenus sans avoir requis les autorisations des gouvernements compétents. Vous acceptez de respecter toutes les lois et réglementations sur les exportations des pays concernés comme celles des Etats Unis d'Amérique ("EAR") et ne pas exporter ou re-exporter directement ou indirectement le logiciel en violation des lois et règlements

applicables.

Durée et Résiliation : Le présent Contrat entre en vigueur dès votre acception ou à compter de l'utilisation du Logiciel et restera en vigueur jusqu'à son expiration. Vous pourrez y mettre fin par la destruction du Logiciel, de sa documentation et de l'ensemble des copies effectuées. Canon pourra également y mettre fin dans le cas où vous ne vous conformeriez pas aux présentes dispositions. A l'expiration du présent Contrat, pour quelle que raison que ce soit, vous acceptez de détruire immédiatement toute copie du Logiciel ainsi que sa documentation, y compris tout Logiciel installé sur le disque dur de tout ordinateur ou copieur multifonctionnel en votre possession ou placé sous votre contrôle.

Support et mises à jour : Canon, ses filiales et sociétés affiliées, leurs distributeurs ou revendeurs ne vous fourniront ni prestations de maintenance, ni hot line pour le logiciel et sa documentation. Aucune mise à jour ou support ne sera disponible pour le logiciel et sa documentation.

GARANTIE LIMITEE : LE LOGICIEL EST FOURNI EN L'ETAT SANS AUCUNE GARANTIE DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT Y COMPRIS RELATIVE A SA QUALITE OU A SA CONFORMITE A UN USAGE PARTICULIER. L'ENSEMBLE DES RISQUES RELATIFS A LA QUALITE ET AUX RESULTATS DU LOGICIEL REPOSE SUR VOUS. DANS L'HYPOTHESE OU LE LOGICIEL SERAIT DEFECTUEUX, LA TOTALITE DES COUTS RELATIFS A TOUT SERVICE, TOUTE REPARATION OU TOUTE CORRECTION NECESSAIRE SERAIT A VOTRE CHARGE A L'EXCLUSION DE CELLE DE CANON, SES FILIALES ET SOCIETES AFFILIEES, LEURS DISTRIBUTEURS, REVENDEURS OU LEURS CONCEDANTS DE LICENCE. CERTAINS ETATS OU LEGISLATIONS NATIONALES N'AUTORISENT PAS LES EXCLUSIONS DE GARANTIE OU LES LIMITATIONS DE GARANTIE ; DANS CE CAS, CES EXCLUSIONS OU LIMITATIONS DE GARANTIE NE S'APPLIQUERONT PAS A VOUS.

LA PRESENTE GARANTIE CONTRACTUELLE N'EST PAS EXCLUSIVE DU BENEFICE, AU PROFIT DU CONSOMMATEUR NON PROFESSIONNEL, DE LA GARANTIE LEGALE PREVUE PAR LES ARTICLES 1641 ET SUIVANTS DU CODE CIVIL FRANÇAIS.

CANON, SES FILIALES ET SOCIETES AFFILIEES, LEURS DISTRIBUTEURS, REVENDEURS OU LEURS CONCEDANTS DE LICENCE NE GARANTISSENT PAS QUE LES FONCTIONS CONTENUES DANS LE LOGICIEL CORRESPONDENT A VOS ATTENTES OU QUE LE FONCTIONNEMENT DU LOGICIEL SERA ININTERROMPU OU NE PRESENTERA AUCUN DEFAULT.

Le cas échéant, Canon ou ses filiales garantissent le support sur lequel le Logiciel est enregistré contre tout défaut de fabrication dans les conditions normales d'utilisation pour une période de quatre vingt dix (90) jours à compter de la date d'achat figurant sur votre facture ou sur toute autre preuve de votre date d'achat.

Recours du client : La seule responsabilité de Canon, de ses filiales et sociétés affiliées, de leurs distributeurs et revendeurs ainsi que votre seul dédommagement consisteront dans le remplacement du support au titre duquel la garantie limitée sera engagée et sous réserve que ce support soit rapporté à la filiale locale de vente de Canon située dans le pays où vous avez acheté le Logiciel avec une facture ou de toute autre preuve de votre date d'achat. La garantie limitée ne s'appliquera pas si le défaut du support a été causé par un accident, une mauvaise utilisation ou une utilisation non autorisée du Logiciel et ne bénéficiera qu'au premier utilisateur du Logiciel.

LES DISPOSITIONS DU PRESENT CONTRAT S'APPLIQUENT A L'EXCLUSION DE TOUTE AUTRE GARANTIE, DISPOSITION LEGALE OU REGLEMENTAIRE AINSI QUE TOUT AUTRE USAGE CONTRAIRES (SAUF EN CAS DE MAUVAISE FOI), DANS LES LIMITES AUTORISEES PAR LA LOI.

LIMITATION DE RESPONSABILITE. EN AUCUN CAS, CANON, SES REPRESENTANTS OU FILIALES, SES DISTRIBUTEURS OU REVENDEURS OU LES DONNEURS DE LICENCES DE CANON, NE SERONT RESPONSABLES ENVERS VOUS POUR TOUS DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, ACCESSOIRES, CONSECUTIFS, PARTICULIERS OU AUTRES QUELS QU'ILS SOIENT (Y COMPRIS MAIS SANS LIMITATION POUR TOUT MANQUE A GAGNER, INTERRUPTION D'ACTIVITES OU PERTE D'INFORMATIONS COMMERCIALES), MEME SI CANON, SES REPRESENTANTS OU FILIALES, SES DISTRIBUTEURS OU

REVENDEURS OU LES DONNEURS DE LICENCES DE CANON ONT ETE INFORMES DE LA POSSIBILITE DE TELS DOMMAGES. LA RESPONSABILITE DE CANON DANS LE CADRE DE CE CONTRAT, QUE CE SOIT A TITRE CONTRACTUEL, DELICTUEL (Y COMPRIS MAIS SANS LIMITATION, LA NEGLIGENCE) OU AUTRE NE POURRA EN AUCUNE CAS DEPASSER UNE SOMME EGALE AU PRIX DU PRODUIT CANON POUR LEQUEL LE LOGICIEL EST CONCU, PAYE PAR VOUS, OU SI LE LOGICIEL N'EST PAS CONCU POUR UN PRODUIT CANON SPECIFIQUE, UNE SOMME EGALE AU PRIX DU LOGICIEL PAYE PAR VOUS.

AUCUNE DISPOSITION DE CE CONTRAT N'A POUR EFFET DE LIMITER OU D'EXCLURE LA RESPONSABILITE DE CANON SI LA SOCIETE A CAUSE LA MORT OU LA BLESSURE D'UN TIERS DE FACON INTENTIONNELLE OU PAR NEGLIGENCE, LA RESPONSABILITE DE LA SOCIETE POUR TROMPERIE OU LA RESPONSABILITE DE LA SOCIETE POUR TOUT AUTRE CHEF DE RESPONSABILITE D'ORDRE PUBLIC.

AUCUNE DISPOSITION DE CET ACCORD N'AFFECTE LES DROITS STATUTAIRES DU CONSOMMATEUR.

Notice sur les "droits restreints" du gouvernement des Etats Unis d'Amérique : le logiciel et sa documentation font l'objet de "droits restreints". L'utilisation, la reproduction ou la publication par des agences du gouvernement des Etats Unis d'Amérique est soumis aux restrictions précisées au paragraphe (c) (1) (ii) du "Rights in Technical Data and Computer Software clause at DFARS" 252.227–7013 ou aux sous-paragraphe (c) (1) et (2) du "Commercial Computer Software – Restricted Rights at 48 CFR 52.227-19". Le fabricant est la société Canon Europa N.V., Bovenkerkerweg 59-61, 1185 XB, Amstelveen, Pays Bas.

Général : Ce Contrat constitue l'unique accord entre vous et Canon concernant le Logiciel, et prévaut sur tout accord oral ou écrit antérieur. Aucune des parties ne pourra exercer de recours sur le fondement de déclarations sur lesquelles elle se serait fondée pour consentir à ce Contrat (sauf en cas de mauvaise foi). Seuls sont ouverts aux parties les recours pour non exécution du Contrat, dans les conditions prévues aux présentes.

Si, à tout moment, une partie de ce Contrat est déclarée, par une juridiction compétente, nulle ou inapplicable en vertu d'une loi quelconque, ceci n'aura aucun effet sur la validité ou l'applicabilité des autres dispositions du Contrat.

La défaillance ou le retard de Canon dans l'exercice d'un droit, d'une prérogative ou d'un recours tirés du présent Contrat ne pourra en aucun cas être considéré comme étant une renonciation à ce droit, cette prérogative ou ce recours.

En complément des termes ci-dessus, vous reconnaissez et acceptez que le Logiciel contient des portions logicielles appartenant à des tiers, et auxquelles les termes suivant sont applicables:

- Droit d’auteur (c) 2002 JSON.org
- Permission est donnée, à titre gratuit, à toute personne obtenant une copie de ces portions logicielles JSON de faire usage de ces portions du Logiciel sans restriction, notamment, copier, modifier, intégrer, publier, distribuer, sous-licencier ou vendre ces portions, sous réserve des conditions suivantes:
 - o LES PORTIONS SONT FOURNIES EN L’ETAT, SANS GARANTIE AUCUNE, EXPLICITE OU IMPLICITE, Y COMPRIS RELATIVE A LEUR QUALITE, CONFORMITE, USAGE OU NON ATTEINTE AUX DROITS DES TIERS. EN AUCUN CAS LES AUTEURS OU PROPRIETAIRES DE DROITS DANS CES PORTIONS NE SAURAIENT ETRE TENUS POUR RESPONSABLES SUR QUELQUE BASE QUE CE SOIT, Y COMPRIS CONTRACTUELLE,

DELICTUELLE OU AUTRE, EN RELATION AVEC LE LOGICIEL
OU TOUT USAGE QUI POURRAIT EN ETRE FAIT.

Ce contrat ne pourra être modifié qu'avec l'accord écrit et signé d'un représentant dûment autorisé de Canon.

Tiers bénéficiaires : Les dispositions du présent Contrat, dans la mesure où elles intéressent les concédants, fournisseurs, filiales ou sociétés affiliées de Canon, peuvent être directement mises en œuvre par eux-même.

Loi: le présent contrat est régi par la loi néerlandaise. Toute contestation entre les parties à propos du présent contrat sera de la compétence exclusive de la "District court" d'Amsterdam, Pays Bas. Canon pourra renoncer à cette disposition et soumettre le litige aux Tribunaux de l'utilisateur.

RECONNAISSANCE : PAR L'INSTALLATION ET/OU L'UTILISATION DU LOGICIEL, VOUS RECONNAISSEZ QUE VOUS AVEZ LU ET COMPRIS LES PRESENTS TERMES ET CONDITIONS, ET VOUS CONSENTEZ A ETRE LIE PAR EUX.